

Jamais reçu de facture edf depuis 3 ans

Par geoffroy, le 06/11/2008 à 20:02

Bonjour,

J'ai acheté un appartement il y a maintenant un peu plus de 3 ans. A l'époque mon compteur était coupé. J'appelle alors edf afin de me mettre en marche mon compteur et de souscrir à un contrat ; chose faite par téléphone. Un technicien vient alors me mettre en marche mon compteur .

Depuis maintenant plus de 3 ans je n'ai jamais reçu une facture, ni même un courier de la part d'edf.

Je vous avous que cela ne m'a jamais inquiété et que j'ai décidé de laissé courir, partant du principe que cela n'était pas de ma faute vu que j'ai fais les démarches nécessaire quand j'ai aménagé.

Voila maintenant que je vais déménager et loué mon appartement.

Ma question est alors simple : que faire ? Me rendre dans un magasin edf et leur expliqué la situation ? Ou bien loué mon appartement en l'état sans rien faire sachant que mon locataire appelera edf pour souscrir a un nouveau contrat.

De plus comment expliqué cette situation ? Est-ce l'ancien propriétaire qui paye à ma place ? (sachant que le compteur était bien coupé a mon arrivé).

Si personne ne payerai depuis 3 ans l'electricité aurai déja été coupé depuis longtemps non ?

Voilà mes interrogations. Tout les avis m'interessent, merci.